



Lettre ouverte aux futurs maires de France

*Pour la création d'une préparation au mariage civil
centrée sur la question de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.*

Paris, le 28 février 2014

Madame, Monsieur,

Candidat à la prochaine élection municipale de mars 2014, vous réfléchissez actuellement aux mesures que vous aurez à cœur de mettre en place une fois élu.

Dans quelques mois, en tant que Maire, vous-mêmes ou vos adjoints serez amenés à célébrer des mariages dans votre commune.

Le mariage, vous le savez, est une étape personnelle très importante pour tous les couples. C'est aussi la reconnaissance par la société d'un engagement mutuel durable, qui ouvre à la création de familles, cellules essentielles de stabilité et de solidarité sociale.

Aujourd'hui pourtant, plus d'un mariage sur trois se soldera par un divorce. Les raisons en sont toujours complexes et pour une part, bien sûr, elles ne vous concernent en rien. Mais pour une autre part, certaines ruptures trouveront leur origine dans les difficultés très concrètes de la vie moderne : articulation vie privée - vie professionnelle, répartition des responsabilités familiales au sein du couple, épanouissement personnel et professionnel de chacun...

Sur ces motifs particuliers, vous pourriez au contraire avoir, en tant qu'élu local, une action déterminante : non pas évidemment en vous immisçant dans les choix des couples mais en les aidant à prendre conscience des équations familiales et professionnelles complexes qu'ils auront à résoudre, chacun à leur manière.

Le sujet de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, pris dans sa globalité, permet aujourd'hui de poser la plupart de ces questions de manière ouverte et pertinente. Abordé sous la forme d'une *préparation au mariage civil*, ce temps de réflexion trouverait toute sa légitimité municipale. Proposé sur la base du volontariat aux futurs mariés, il permettrait de créer un lien fort avec vos concitoyens et d'apporter une contribution très concrète au bien-être de tous.

Cette préparation aborderait notamment trois points essentiels qui amèneront les couples à mieux hiérarchiser leurs enjeux professionnels et familiaux.

- Comment, dans le cadre d'une vie familiale bien remplie, préserver l'autonomie et le potentiel professionnel de chacun ?
- Comment, dans le cadre d'une vie professionnelle engagée, assurer à chacun la disponibilité personnelle et familiale qui lui est nécessaire ?
- Quelle répartition des responsabilités domestiques et familiales adopter au sein du couple pour assurer à chacun un cadre de vie ouvert et équilibrant ?

La prise de conscience des enjeux posés par ces questions clefs et la nécessité de leur discussion à deux sont beaucoup plus importantes que les réponses qui y seront apportées à court terme.

En tant que Maire, vous pourrez bien sûr aborder ces sujets vous-même, au regard de votre expérience personnelle, dans un dialogue ouvert et bienveillant avec chaque couple. En revanche, si vous manquez de temps ou d'expérience pour le faire, ou si vous souhaitez professionnaliser ce type de démarche, l'association Mercredi-c-papa pourra vous apporter son aide : nous mettrons à votre disposition différentes modalités innovantes d'animation de ces échanges. Dans tous les cas, les contenus que nous vous proposerons sont conçus pour éclairer les choix de chacun et jamais pour imposer un point de vue.

Madame, Monsieur, nous vous souhaitons de vivre au cours de votre campagne électorale de riches et épanouissantes rencontres avec vos concitoyens. Nous espérons que, sensible à notre suggestion, vous intégrerez à votre programme la mise en place de telles préparations au mariage civil. Si c'est le cas, nous serons très heureux pour notre part de faire connaître et valoriser votre engagement en ce sens.



Antoine de Gabrielli
Président de l'association Mercredi-c-papa

degabrielli@mercredi-c-papa.org
@mercredi_c_papa
<http://www.mercredi-c-papa.com>